

Index

- Acomptes 2025, 4, 55
- Actions de collaborateur, 17
- Activité indépendante, 23
- Agenda 2025, 4
- Allocations familiales, 17, 27
- Arrivée dans le canton de Genève, 53
- Assurance-accidents, 29
- Assurance-maladie, 8, 11, 13, 26, 29, 62
- Assurances vie et vieillesse, 28
- Autres rentes, 26
- Autres revenus et fortune, 8, 25
- Bonus, 17
- Calcul de l'impôt prorata temporis sur la fortune, 49, 50
- Changement de domicile, 4, 12
- Changements de situation personnelle, 4, 12
- Charges de famille, 15
- Chômage, 18, 53
- Codes communes - cantons - pays, 59
- Comptes bancaires et postaux, 40
- Contacts avec l'AFC, 58
- Contribution religieuse volontaire, 12, 57
- Cotisations au 2^e pilier, 18
- Cotisations au 3^e pilier A, 18
- Cotisations AVS / AI / Chômage / AANP / Maternité, 18
- Décès, 53
- Déduction pour bénéficiaires de rentes AVS / AI, 16
- Déductions liées aux rentes de la prévoyance professionnelle, 29
- Délai de retour, 12
- Départ du canton de Genève, 54
- Dettes chirographaires, 37
- Dettes hypothécaires, 37
- Dissolution du partenariat enregistré, 53
- Divorce, 8, 10, 25, 29, 53
- Documents nécessaires, 8
- Données personnelles, 5
- Dons, 11, 14, 15
- Éléments n'entrant pas en compte dans la taxation, 13
- Enfants à charge, 46
- État des titres, 10, 38
- Frais bancaires, 40, 43
- Frais de déplacements, 20, 21
- Frais de formation, 31
- Frais de garde des enfants, 30
- Frais de représentation, 18
- Frais de voiture, 18
- Frais liés à un handicap, 30
- Frais médicaux, 11, 14
- Frais professionnels forfaitaires IFD et ICC, 19
- Gain de l'un des époux / partenaire enregistré, déduction, 21
- Gains accessoires, 26
- Gains de jeux d'argent, 42
- Immeubles, 8, 10, 32, 33, 34, 35
- Immeubles épargne logement - PPE, 35
- Immeubles HLM, 35
- Immeubles locatifs ou loués, 34
- Immeubles occupés par le propriétaire, 32
- Imposition de la famille, 46
- Imposition partielle des dividendes, 38, 44
- Impôt anticipé, 39
- Impôt immobilier complémentaire, 35
- Imputation d'impôts étrangers, 38, 39
- Imputation d'impôts étrangers prélevés à la source, 39
- Indemnité de travail en équipe, 19
- Indemnités de vacances, ponts, jours fériés, intempéries, 17
- Indépendants, 23
- Intérêts de dettes, 37
- Intérêts échus de capitaux d'épargne, 41, 43
- Loyer, 12
- Mariage, partenariat enregistré, 53
- Métaux précieux, 27
- Mises de gains de jeux d'argent, 42
- Numéraires, 27
- Options de collaborateur, 17
- Paiement de l'impôt, 55
- Partenariat enregistré, 5, 30, 53
- Pensions alimentaires reçues, 25
- Pensions alimentaires versées, 8
- Perception de l'impôt, 55
- Personnes à charge, autres, 46
- Perches de salaire (maladie, accident, militaire), 29, 62
- Prestations de l'assurance militaire, 26
- Prestations en capital, 13, 17
- Prestations en nature, 17
- Prestations sociales, 25
- Primes d'assurances-vie, 28
- Produits de sous-location, 26
- Rachats de la prévoyance professionnelle, 18, 31
- Relevés fiscaux, 28, 43
- Rendements de capitaux d'épargne, déduction, 28
- Rentes AI, 25
- Rentes AVS, 25
- Rentes de la prévoyance professionnelle, 26, 29
- Rentes viagères payées, 29
- Rentes viagères reçues, 26
- Retenue supplémentaire d'impôt, 39
- Revenu de l'activité dépendante, 17, 18
- Revenus provenant de successions, 27
- Salaires bruts, 17
- Salariés, 17, 18
- Séparation de corps ou de fait, 53
- Splitting, 45
- Splitting partiel, 45, 47
- Subsides de l'assurance-maladie, 26
- Subventions HLM épargne logement PPE, 35
- Successions, 27
- Successions non partagée, 27
- Tantièmes, jetons de présence, 17
- Taux d'effort, 51
- Taxation ordinaire ultérieure (TOU), 52
- Titres suisses et étrangers, 28, 41
- Valeur de rachat des assurances-vie, 28
- Valeur fiscale de l'immeuble, 32, 33, 35
- Valeur locative, 34
- Valeurs figurant dans l'état des titres, 41
- Versements aux partis politiques, 15
- Versements bénévoles, 10, 11, 15

Liste des abréviations

AANP	Assurance accident non professionnels
AFC	Administration fiscale cantonale
AI	Assurance invalidité
AMat	Assurance maternité
AMF	Assurance militaire fédérale
APG	Allocations pour perte de gain
AVS	Assurance-vieillesse et survivants
CRV	Contribution religieuse volontaire
ICC	Impôt cantonal et communal
IFD	Impôt fédéral direct
LIPP	Loi sur l'imposition des personnes physiques
PPE	Propriété par étage
SCARPA	Service cantonal d'avance et de recouvrement des pensions alimentaires
SAM	Service de l'assurance-maladie
TOU	Taxation ordinaire ultérieure

La déclaration en ligne, simplifiez-vous les impôts!

L'administration fiscale vous propose de remplir et de retourner votre déclaration par Internet.

4 bonnes raisons d'utiliser la déclaration en ligne

Accompagnement

À chaque étape de votre saisie, un guide pratique, simple et précis apparaît sur la droite de votre écran.

Rapidité et fiabilité

La saisie électronique vous fait gagner du temps et diminue le risque d'erreur dans l'écriture et la lecture des données.

Calcul de la taxation

À la fin de votre saisie, vous pouvez éditer le résultat théorique de votre taxation, calculé sur la base de vos données.

Plus écologique

Grâce au dépôt "zéro papier", vous générez moins de papier et permettez à l'administration de faire des économies.

Plus d'informations sur www.ge.ch/c/ins-edpp

Papier recyclé